

puisse tirer un certain nombre, qui certainement serait toujours insuffisant, je le répète, il faudrait des fonds considérables que nous n'avons point, pour les faire passer en Canada. Mais quels seraient ces sujets que l'on pourrait tirer d'Europe? Des sujets, Mylord, sur le pavé, manquant de pain, n'ayant aucune ressource, des sujets expulsés de différents diocèses pour des défauts essentiels, des sujets plus capables d'exciter dans le Canada des troubles et des divisions que d'y entretenir les peuples dans la paix, l'union et l'attachement à leur nouveau souverain.

“ Ce projet, Mylord, ne serait-il pas aussi à craindre pour le gouvernement dans une colonie aussi éloignée, que dangereux pour un clergé qui, dans les circonstances présentes, est aussi intéressé d'écarter ce qui pourrait lui attirer la disgrâce du roi et la haine de la nation. Ce sont les raisons qui nous ont fait renoncer au projet de tirer des prêtres d'Europe. Nous devons cependant faire exception pour les prêtres envoyés en Canada par les Séminaires de St-Sulpice et des Missions Etrangères. Ces deux maisons, ayant des fonds et étant sur les lieux, sont à même de choisir parmi les jeunes ecclésiastiques ceux qui ont le plus d'aptitudes pour les sciences, de zèle et de vertu, en sorte qu'ils ne nous envoient que de bons sujets. Mais, encore une fois, ces sujets ne sont que pour leurs séminaires, pour la desserte des villes et de quelques cures de la campagne qui dépendent du Séminaire de Montréal.

“ Oui, Mylord, il est de l'avantage de l'Etat, comme de celui des Canadiens, qu'il y ait un évêque en titre à Québec.

“... Mylord Shelbourne m'a fait l'honneur de me dire que la religion romaine s'exerçait en Maryland où il n'y avait point d'évêque. Mais quelle différence n'y a-t-il pas entre le Maryland où il n'y a que quelques prêtres et le diocèse de Québec où il y a toujours eu 250